

N/REF : 27/01/2026 16H52 C:024059 I:30277
V/REF : OSMIL808040244
V/Email reçu le Mardi 27/01/2026 a 16H52

SDC '27 MARECHAL RANDON'
C/O FONCIA GRENOBLE
15, RUE LESDIGUIERES
B.P.343
38013 GRENOBLE CEDEX 01

V/REF.IMM. 318
IMMEUBLE : 29 MARECHAL RANDON
29 AVENUE MARECHAL RANDON
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 29 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 29 AV MAL RANDON - GRENOBLE - FROMAGER 06 18 98 02 45

MOTIF : INTERVENIR POUR SIGNALE A NOUVEAU L'INONDATION DE LA COUR

Donneur d'ordre : M. M. SAULNIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 28/01/2026 A 12H45
INTERVENTION DEPUIS LA COUR
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DE LA GRILLE DE SOL DANS LA COUR
EXTRACTION DE PAPIER, LINGETTES ET SOPALINS
NETTOYAGE DES ABORDS EXTERIEURS

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 28/01/26 a 15H22 M. M. SAULNIER

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	188,56	188,56

TOTAL H.T.	188,56
T.V.A. a 10,00%	18,85
TOTAL T.T.C.En EURO	207,41

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN